

« L'équilibre en 2018 ? Je ne suis pas fétichiste... »

MR Priorité à la machine économique, dit Chastel

- Le président du MR défend la politique de la suédoise à tous égards.
- Mais regrette la « communication » N-VA sur la justice.
- Et engage l'exécutif francophone à de vrais changements en matière d'enseignement.

ENTRETIEN

Pour le président du MR, Olivier Chastel, le gouvernement fédéral est dans le bon. Tant en matière de politique socio-économique que d'immigration. Mais, ajoute le libéral, c'est tout le contraire pour le gouvernement (PS-CDH) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui devrait changer de « mentalité », de « culture » à propos de l'enseignement.

Des chiffres encourageants sont publiés en matière de création d'emplois sous la suédoise. Mais ils sont inférieurs à ceux de la période d'affaires courantes en 2010-2011. Votre analyse ?
Ce qui apparaît chez de nombreux observateurs de la vie socio-économique - Bureau du Plan, Banque nationale, Institut des comptes nationaux, FMI, Union wallonne des entreprises -, c'est que, sur les exercices 2015 et 2016, on a créé beaucoup d'emplois. 105.000 depuis l'avènement de ce gouvernement. Et je ne comparerai ce

chiffre qu'à un autre élément : la prévision faite en 2014 par le Bureau du Plan. Il nous avait dit qu'on allait créer, à politique constante, 32.000 emplois par an en 2015 et 2016, soit 64.000. Or, on dépassera les 100.000 sur ces deux années.

Ces 40.000 emplois supplémentaires créés sont, dites-vous, dus à la politique gouvernementale ?
Ce surplus de création d'emplois, je pense qu'on le doit aux conditions mises en place dès l'entame de ce gouvernement. Le patron de la Banque nationale parle de « grand cru » pour 2016 ; des organes belges et internationaux se félicitent de nos réformes : on est donc en droit d'imaginer que la politique de ce gouvernement produit des effets positifs. Et durant les affaires courantes, on a créé beaucoup plus d'emplois publics que ces deux dernières années : 7,5 % pour 1,5 ou 2 % cette année-ci. On peut se réjouir que la proportion d'emplois privés créés soit beaucoup plus importante sous ce gouvernement-ci.

L'autre question est : s'agit-il d'emplois de qualité ?
L'étude de l'IDD (Institut pour un développement durable) révélait qu'il ne s'agit pas plus qu'à une autre période, de création d'emplois à temps partiel ou intérimaires. Et les employeurs souhaitent qu'on aille encore un peu plus loin en matière de diminution des charges (on veut abaisser à 25 % la pression maximale qui pèse sur le travail). Et encore plus sur les bas salaires. Ce gouvernement a tou-

jours voulu les protéger, les conforter. Que ce soit sur les charges qui pèsent sur eux, afin que les entreprises engagent plus de personnes peu qualifiées. Mais aussi pour que ces personnes-là aient envie d'aller travailler, grâce à un salaire net considérablement différencié (grâce au tax shift, le gain est déjà de 80 euros net par mois ; en 2019, il sera de 130, 140 euros). Mais il y a un véritable problème de formation : de nombreuses entreprises nous disent qu'elles voudraient engager des jeunes Wallons, mais qu'elles trouvent rarement des candidats formés.

Nous faisons tout ce que nous pouvons au fédéral. Mais quand je lis l'étude Pisa, je ne suis pas sûr que dans la partie francophone du pays, on soit à la hauteur des enjeux en matière de création d'emplois.

Peut-on poursuivre ce tax shift tout en respectant la trajectoire budgétaire fixée par l'Europe ?

Certains voudraient faire croire que les mesures en matière de tax shift reposent sur des sables mouvants budgétaires. Non. On a pris des décisions au début de ce gouvernement pour améliorer les conditions socio-économiques et pour créer de l'emploi. On va s'y tenir jusqu'au bout.

Certains reconnaissent qu'on ne pourra atteindre l'équilibre budgétaire en 2018. Et vous ?
Personnellement, je ne suis pas fétichiste par rapport à 2018. L'Europe ne nous a jamais imposé un équilibre budgétaire en

2018 ; nous nous le sommes imposé. 2016 fut une année très difficile. 2017 devrait renouer avec l'amélioration du solde structurel, à hauteur des obligations européennes (baisse du déficit de 0,6 % du PIB par an). Pour moi - mais il faut une décision du gouvernement -, pour peu qu'on respecte cet engagement d'assainissement progressif des finances publiques, on ne doit pas casser la machine économique par une volonté aveugle d'aboutir à l'équilibre en 2018. Ce serait tout à fait déraisonnable.

Qu'est-ce qui empêche le gouvernement de le dire aussi ?

Il n'y a pas encore eu de discussion au gouvernement. C'est probablement lors de la sortie des perspectives budgétaires en juin qu'on verra le chemin qui reste à parcourir pour renouer avec l'équilibre budgétaire. ■

Propos recueillis par
MARTINE DUBUISSON
PASCAL LORENT

« Quand je vois Pisa, je ne suis pas sûr qu'au sud du pays on soit à la hauteur des enjeux en matière de création d'emplois »

visas « Pour moi, il est intolérable de mettre en péril l'Etat de droit »

La polémique autour de Theo Francken (refus d'appliquer une décision de justice imposant l'octroi de visa à une famille syrienne), vous en pensez quoi ?

Les quatre partis du gouvernement sont en phase avec la manière dont la politique d'immigration et ce volet-là sont traités. Et je trouve qu'au-delà de l'expression de la N-VA, on fait un bien mauvais procès à l'Etat : comment imaginer qu'un membre du gouvernement dise autre chose qu'« il existe des procédures de recours et des voies de droit qui nous permettent de ne pas encore exécuter le jugement » ? C'est son droit, comme celui de tout justiciable, de contester une décision de justice sur le terrain judiciaire. C'est vrai qu'on a dû rappeler qu'on est très attaché à l'Etat de droit, à la séparation des pouvoirs.

Parler de « gouvernement des juges » ne vous a pas dérangé ?

Si. Je vais venir à l'expression de la N-VA. Mais le gouvernement n'est pas suspecté de ne pas faire son travail en matière d'aide humanitaire et d'asile : 849 visas accordés, dont plus de 500 à des Syriens ; 35.476 demandes d'asile, dont une bonne partie était de Syriens et dont une très grande partie a été admise ; plus d'un milliard pour gérer la crise de l'asile en 2015.

Accorder ce visa constituerait un précédent, mais...

Oui, ce serait un précédent. Sans même parler d'appel d'air.

Mais ici, une famille wallonne est prête à accueillir la famille syrienne : cela ne change rien ?

Je ne connais pas la teneur du dossier. Mais je ne pense pas que c'est sans raison que l'Office des étrangers a donné une réponse négative. Sur les aspects de communication : ceux qui se sont exprimés, Charles Michel en premier, se sont distancés de la manière avec laquelle la N-VA s'est exprimée. Moi aussi je considère intolérable, dans une communication, de mettre en péril l'Etat de droit, la justice, la séparation des pouvoirs. Je m'en désolidarise.

Ce n'est que de la com ?

Oui. Puisqu'au gouvernement, on est d'accord sur le fond. Mon parti n'aurait jamais communiqué de cette façon-là s'il était en charge du dossier. A l'inverse, je trouve qu'il y a eu beaucoup d'excès. Evoquer les années 30, le régime Erdogan ou la Hongrie, et comparer ça à l'action du gouvernement, c'est tout aussi excessif.

Vous ne craignez nullement une volonté N-VA de mettre à mal cette séparation des pouvoirs ?

Bart De Wever a bien précisé qu'il ne s'en prenait pas à la justice, à la séparation des pouvoirs, mais à cette décision de justice-là. Qui est tout de même unique en son genre : le fait de décider à la place de celui qui doit décider.

Si, au terme des procédures juridiques, l'octroi du visa à la famille syrienne est confirmé, la N-VA dit déjà qu'il faudra chan-

ger la loi. Vous partagez ?

Quand on aura l'avis de la Cour européenne, s'il rend plus automatique ou contraignante la délivrance de visas dans ces circonstances, il faudra l'analyser et le législateur devra en débattre et peut-être décider d'une modification législative.

Vous le jugez souhaitable ?

Je préfère analyser les avis de justice avant de me prononcer.

Parlons d'Armand De Decker. Des procédures sont aussi en cours (commission fédérale de déontologie, commission d'enquête, information judiciaire). On doit s'attendre à quoi dans la foulée ?

Le conseil de conciliation et d'arbitrage du MR l'a privé de ses fonctions internes. Notre code de conduite précise qu'on démissionne de ses mandats électifs en cas d'action en justice précise ou d'inculpation. Nous avons considéré, à la lumière des éléments à notre disposition, qu'il y avait une faute déontologique, qu'il n'aurait pas dû accepter cette fonction d'avocat sachant qu'elle était concomitante à une action législative alors qu'il était sénateur. Mais s'il est blanchi par les trois procédures, il faudra constater qu'aucune de ses instances n'a de reproches à lui faire.

Dans ce cas, vous lui rendriez ses mandats internes ?

On analysera la situation à ce moment-là. ■

Propos recueillis par

Ma.D. et P.Lt.

ANALYSE

Les bulletins et sentences du président

Le message que veut délivrer le président du MR concerne avant tout deux politiques. Histoire de donner de bons points au gouvernement fédéral (libéral, nationaliste, chrétien) pour ses mesures socio-économiques. Et de décerner un mauvais bulletin au gouvernement de la Fédé-

ration Wallonie-Bruxelles (PS-CDH) en matière d'enseignement. Normal... En matière migratoire aussi, Olivier Chastel se réjouit de la ligne gouvernementale. Sur le fond, pas de divergences, donc, avec la politique menée par le N-VA Theo Francken. Sur la forme par contre, il reconnaît un souci. Plus même : il juge les propos nationalistes sur le gouvernement des juges « intolérables ». Là, la condamnation est sans

appel. Mais le président libéral n'y voit rien de plus qu'un problème de communication, pas d'inquiétudes quant au fond, donc quant à une quelconque velléité de la N-VA de réduire le pouvoir de la Justice.

Autre propos clair : certains libéraux (Jean-Luc Crucke en tête) voudraient régionaliser l'Enseignement ; d'autres (comme Françoise Bertieaux) s'y refusent. Le président tranche : pas de régionalisation.

MA.D. ET P.LT

métiers pénibles « Aussi pour certains profs »

La régionalisation, une solution pour l'enseignement ?

Je voudrais d'abord évoquer ce triangle vertueux création d'emplois-enseignement-formation. J'ai le sentiment, au regard de la dernière étude Pisa, qu'on n'est pas dans le bon, du côté francophone du pays.

Qu'est-ce qui coince ?

C'est une question de mentalité, pas de moyens. Alors que l'étude Pisa met le doigt sur l'effort, le mérite, la manière avec laquelle on doit inculquer le travail à nos enfants, nous faisons tout l'inverse en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'autonomie des chefs d'établissement ? On leur apporte sans cesse des contraintes supplémentaires. L'encadrement différencié ? Pisa

nous dit que partout où il existe, l'enseignement s'améliore, sauf en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est consternant.

Comment l'expliquer ?

Nous sommes un des rares pays où l'on n'évalue pas les méthodes et les pratiques. Nous réclamons une étude extérieure depuis des années. J'apporte beaucoup de crédit à la manière avec laquelle on a élaboré le Pacte d'excellence, avec des représentants des acteurs de l'enseignement. Mais on vient de passer deux ans à élaborer ce Pacte ; maintenant, on nous annonce trente rencontres citoyennes pour débattre des orientations. Et le budget 2017 n'y consacre quasi aucun moyen : dans les 465 millions de politiques

nouvelles, seuls 21 millions sont attribués au Pacte d'excellence. Or, tous les acteurs de l'enseignement ont estimé que pour mettre en œuvre ce Pacte, il fallait 1,4 milliard, et 700 millions pour le faire vivre !

La ministre va devoir établir des priorités. Et je redoute que de manière idéologique, certains imposent des priorités inadaptées au monde de l'enseignement. Par exemple, que le PS veuille augmenter d'un an le tronc commun.

Si le MR revient au pouvoir à la Communauté, il gardera le Pacte ?

C'est le choix des priorités qui importe. Il faut consacrer au Pacte un certain nombre de moyens. Et libérer les énergies des directeurs d'établissement et des enseignants pour pouvoir mettre en œuvre ce que recommande l'étude Pisa.

Où trouver les moyens ?

C'est dans l'enveloppe de la Fédération qu'il faut déterminer les priorités. Et alors chiffrer les moyens.

Dans ces priorités, vous mettriez la remédiation ?

Sûrement, car je suis opposé à l'interdiction du redoublement. Je préfère tenter de supprimer l'échec scolaire. Il faut avoir une toute autre vision pour l'enseignement.

Et quel est le meilleur niveau de pouvoir pour la mettre en œuvre ?

Nous sommes favorables à ce que le communal s'occupe du fondamental ; le provincial, de l'enseignement qualifiant technique et professionnel ; et la Fédération, du secondaire. Et nous préconisons, comme en Flandre, que le pouvoir organisateur ne soit plus le même que le pouvoir régulateur. Je n'évoque donc pas la régionalisation, même si les Régions peuvent apporter un éclairage positif dans le qualifiant. Pour le secondaire, la régulation doit rester au niveau de la Fédération.

Sans vouloir me mêler de la discussion, je voudrais ajouter qu'un certain nombre de types d'enseignants devrait être pris en considération dans la discussion sur la fin de carrière et la pénibilité, ce qui permettra de facto des fins de carrière aménagées ou plus rapides.

Pour les enseignants de la filière qualifiante, du maternel... ?

Je ne vais pas rentrer dans le débat. Mais j'ai le sentiment que la discussion autour des enseignants doit être prégnante dans celle sur la pénibilité dans l'emploi public. ■

**Propos recueillis par
Ma.D. et P.Lt**